



Réalisation d'un Panneau d'Affichage Sécurité

1. Composition :

Un panneau d'affichage sécurité a pour but de fournir les informations primordiales sur la sécurité du site, sa composition est donc très succincte :

- Tout d'abord : le logo, pour savoir de quelle entreprise il s'agit et sur quel site nous nous trouvons.
- Ensuite, les principales informations sécurités du site, par exemple :
 - o Nb d'accident de travail AVEC arrêt
 - o Nb d'accident de travail SANS arrêt
 - o Nb de jours sans accidents
 - o Le record du nombre de jours sans accidents
 - o Le nombre d'employés
- On peut également y faire figurer une phrase, ou devise, pour montrer tout l'intérêt que porte l'entreprise en matière de sécurité. Ex : « La sécurité au cœur de notre métier »
- En optionnel, nous pourrions également y trouver les équipements de sécurité obligatoires à utiliser sur le site.

2. Structure :

Il existe plusieurs types de panneaux d'affichage sécurité :

- Du plus sophistiqué : affichage numérique, modification des données affichées par logiciel...
- au plus rudimentaire : panneau simple et petit, modification des données manuellement..., le choix ne dépend que de vos exigences.

3. Lieu d'affichage :

Ce panneau a pour but d'interpeller et d'informer les personnes qui sont susceptibles de le voir. L'endroit d'affichage est donc très important en fonction des personnes que vous voulez atteindre.

- A l'entrée du site pour sensibiliser les visiteurs et les clients sur l'intérêt que porte l'entreprise pour la sécurité de ses salariés.
- Dans les salles de pauses, pour informer les salariés sur l'évolution de la sécurité et les impliquer.
- Dans les lieux de passage principaux de l'entreprise, pour que ces informations touchent le plus de monde.